

COMPTE RENDU DE REUNION

Commission extra-municipale n°17

Auteur	JM Joel Marseille						
Titre et version	Commission extra-municipale : CR17-CEM-06-03-23						
Date	06-03-23 de 20h à 22h00						
Lieu de la réunion	Mairie de Tencin						

Destinataires: CEM@tencin.fr

Présents

Citoyen.ne.s: M. Baïetto; V. Chapuis; Ch. Danet; J. Eymin Petot; V. Gauthier-Sestier; L. Monrose; L. Vieira.

Élu.e.s: Y. Corbalan; M. Guillen; J. Marseille; A.M. Renaud.

Excusé.e.s: S. Benevelli; Ch. Decaix-Combes; M. Estela; F. Fister; A.F. Jannot; F. Kaddachi; R. Goudissard; C. Lescure; M. Mazza; S. Merendet; F. Stefani.

CR17-CEM-06-03-23



Commission extramunicipale









HISTORIQUE ET CONTEXTE

Un engagement de campagne pour impliquer citoyenneté et démocratie

• Engagement du programme électoral Tencin 2020



• Mesure 29 du pacte pour la transition



« Créer une commission **extra-municipale du temps long** pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets de la commune avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme »

2

MAIRIE TENCIN - 59 Route du Lac, 38570 Tencin

CR17-CEM-06-03-23 2/10



1 OBJECTIF DE LA REUNION

- Approuver le compte-rendu de la CEM-TL du 19-01-3
- Présenter les résultats de l'enquête sur la problématique du stationnement (opération « Cœur de village »)
- Echanger sur le projet « Village Fleuri »
- Présenter les ENS (Espace Naturels Sensibles) de la commune
- Faire un point d'étape sur le PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées)

2 RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL

- Approbation du compte-rendu CR16 du 19-01-23
- Présentation des résultats de l'enquête sur "Les alternatives au stationnement automobile" dans le cadre du projet "Coeur de village" et suite à donner sur ce dossier.
- Projet "Village Fleuri"
- Les ENS (Espace Naturels Sensibles) : qu'est-ce qu'un ENS ? Droits et obligations des propriétaires ? Limites cadastrales pour Tencin ?
- Point sur le dossier PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées)
- Divers

3 Sujets abordés réellement en réunion

3.1 Approbation du compte-rendu de la CEM-TL du 19-01-23

 Le compte-rendu CR16-CEM-19-01-23 annexé à la convocation de la réunion est approuvé

CR17-CEM-06-03-23 3/10



- 3.2 Présentation des résultats de l'enquête sur "Les alternatives au stationnement automobile" dans le cadre du projet "Coeur de village" et suite à donner sur ce dossier.
 - a) Quelques remarques concernant les premiers résultats de l'enquête sur les habitudes de stationnement et le choix de création d'un parking alternatif.

Participation: 476

Papier: 175 Internet: 301

Tencinois.es: 354 Autres communes: 122

Participation Tencin : 354/1000 = 35,4 % (1 000 boites aux lettres sur le village, sous réserve d'une réponse par ménage ce qui est approximatif)

1) Si l'on considère uniquement les personnes habitant Tencin

Songes	Parc	Pas de choix
230/354 > 65 %	72/354 > 20,3 %	53/354 > 15 %

2) Si l'on considère <u>l'ensemble des réponses</u>, y compris celles des non-tencinois (parmi les réponses des non tencinois uniquement : 44,5 % pour les Songes/ 55,4 % pour le Parc)

Songes	Parc	Pas de choix
283/476 > 59 %	138/476 > 29 %	53/476 > 1

3) Si l'on considère l'ensemble des résultats (Tencinois + non Tencinois) ayant fait un choix entre Songes/Parc

Songes Parc 283/421 > **67,2** % 138/421 > **32,8**

Quelques commentaires avec des réserves (voir ci-dessous)
 Qui connait les parkings? Il en ressort que si les tencinois connaissent plutôt bien tous les parkings, ce n'est pas le cas des extérieurs : indice d'un problème de signalétique ?

			Parkings connus														
Tencin	19 mars	% des	Lalande	% des	Alembert %	% des	Association	% des		% des		% des	Centrale	% des	Ecole	% des	Réponses
rendii		réponses	Lalallue	réponses	Alembert	réponses		réponses	Voyageurs	réponses	Espace_C	réponses	Centrale	réponses	Ltole	réponses	перопзез
NON	118	95,93	68	55,28	75	60,98	43	34,96	103	83,74	48	39,02	50	40,65	45	36,59	123
oui	417	96,75	380	88,17	381	88,40	330	76,57	400	92,81	366	84,92	310	71,93	367	85,15	431
Total gén	535	96,57	448	80,87	456	82,31	373	67,33	503	90,79	414	74,73	360	64,98	412	74,37	554



Tencin	(Tous ▼		Parkings utili	sés					Creation			
Où vous garez vous(🔻	19 mars	Lalande	Alembert	Association	Voyageurs	Espace_Culturel	Centrale	Ecole	Parc	Rue des Songes	Conserver Ruisseau	Réponses
Aucun									4	22		33
Domicile	95	49	88	45	61	48	13	55	43	135	2	200
En ville	219	62	85	35	156	64	21	86	137	157	7	321
Total général	314	111	173	80	217	112	34	141	184	314	9	554
Tencin	oui 🎜		Parkings utili	sés					Creation			
Où vous garez vous(🔻	19 mars	Lalande	Alembert	Association	Voyageurs	Espace_Culturel	Centrale	Ecole	Parc	Rue des Songes	Conserver Ruisseau	Réponses
Aucun									2	14		20
Domicile	94	49	88	45	60		13			134	2	198
En ville	121	48	65	31	96	57	14	79	77	111	7	213
Total général	215	97	153	76	156	105	27	133	121	259	9	431
		Les tenci	inois utilisent	tous les parl	ings mais p							
		Ils sont p	olutôt favorab	les à la creat	ion du parki	ng dans la rue de:	songes					
		Le choix	est quasieme	ent le même,	, que leur p	pas.						
		Ils souhaitent conserver le parking du ruisseau										
Tencin	NON J		Parkings utili	sės					Creation			
Où vous garez vous(🔻	19 mars	Lalande	Alembert	Association	Voyageurs	Espace_Culturel	Centrale	Ecole			Conserver Ruisseau	Réponses
Aucun									2	8		13
Domicile	1				1			1		1		2
En ville	98	14			60		7	1		46		108
Total général	99	14	20	4	61	7	7	8	63	55		123
		Les exté	rieurs se gare	nt plutôt au p	oarking du 1	9 mars et des Pkg	des voya	geurs.				
		Ils sont p	olutót favorab	les à la creat	ion du parki	ng dans le parc (6	3 pour 55)					

Réserves sur les commentaires des tableaux précédents :

- Sur le nombre total de suffrages : celui-ci est de 476 (retour internet = 301/retour papier = 175) **et non de 554.** Cet écart peut modifier les résultats. En effet, l'ensemble des questionnaires papiers ont été saisis au fur et à mesure de leur retour sur la page internet et ne devaient donc pas être rajoutés.
- Enfin l'interprétation sur les Tencinois qui " souhaitent conserver le parking du ruisseau" est à nuancer pour les raisons précédentes. Par ailleurs il semble à la lecture des questionnaires que ce choix soit majoritaire chez la clientèle des commerçants.
 - En tous cas, pas représentatif de l'ensemble de l'échantillon car la question n'était pas posée dans le questionnaire.
 - b) La question de la réunion publique concernant le projet « Cœur de village » est abordée :
- Sur quel périmètre du territoire communal ? A priori la réunion sera ouverte à l'ensemble de la population. Une information générale par les supports de communication sera effectuée, complétée éventuellement par une distribution de flyers ciblée sur les riverains.
- Des questions surgissent à propos de l'articulation des opérations « Cœur de village » et « Villes et Villages fleuris ». Ce dernier projet, transversal à l'ensemble de la commune, est évidemment concerné.
 Par exemple :

CR17-CEM-06-03-23 5/10



- . il serait opportun de différencier le « style » de l'aménagement des quartiers nord-ouest de celui plus urbain du vieux village. En effet les premiers se situent dans un espace différent et des paysages plus ruraux (ancienne zone de jardins) . Il serait intéressant que la réunion aborde l'ensemble de la problématique : non seulement l'aménagement des rues, mais aussi ceux du carrefour RD 30/RD 523 ainsi que le parc de la mairie.
- Une programmation de la réunion à la fin du mois d'avril reste l'objectif de la municipalité.

3.3 Projet "Village Fleuri"

- Suite à la dernière réunion de la CEM, il avait été demandé des précisions sur le projet « Village et Villes Fleuris » (VVF). La municipalité a donc transmis aux membres de la commission le diagnostic d'étape qui accompagne le déroulement du projet.
- Quelques suggestions ou questions :
 - . Comment mobiliser les habitants sur ce projet particulièrement intéressant pour notre village ? Choisir une personne référente par quartier ? Comment ? La question est élargie à l'implication des commerçants de l'avenue du Grésivaudan.
 - . Comment aménager les ronds-points particulièrement visibles et tristounets à ce jour (exemple des quelques sapins installés pour les fêtes ou autre..) ?

Le responsable des services techniques explique les grands axes retenus pour l'année 2023, en plus de l'entretien habituel des zones déjà plantées (Vieille rue, rue Sous la Tour, espace verts,..)

Notamment la mise en valeur différenciée des ronds-points : au sud des massifs polychromatiques fleuris, au nord un aménagement plus rural et monochromatique en accord avec l'ambiance agricole du nord de la commune. Le choix est fait de travailler le bas-côté de la RD 523 entre le cabinet médical et la rue des Songes. Ainsi que la reprise de la rue du lavoir.

3.4 Point sur le dossier PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées)

 Après plusieurs mois de tentatives pour trouver un interlocuteur, le chargé de projets activités de pleine nature et PDIPR à la direction sport, montagne et tourisme, a finalement pu être joint au téléphone.
 Depuis 3-4 ans il n'est plus possible d'ajouter des itinéraires au PDIPR, la politique du Département est même d'en retirer, la raison étant la limitation des coûts. Il appartient donc à la commune de tracer, entretenir et baliser ses itinéraires.

CR17-CEM-06-03-23 6/10



 Une proposition sera faite d'inscrire au budget communal 2023 l'aménagement d'un premier chemin de randonnée/promenade exclusivement sur la commune, depuis le parking de la centrale, la vieille rue, la rue sous la tour, le chemin du Contour, Vautravers, le chemin des Bouchesses, croix Blanche et retour au parking par le sentier du rocher.

3.5 Les ENS (Espace Naturels Sensibles) : qu'est-ce qu'un ENS ? Droits et obligations des propriétaires ? Limites cadastrales pour Tencin ?

- Tencin est concerné par le projet d'ENS des forêts alluviales du Grésivaudan, dont le périmètre a été arrêté, en appui de la dynamique des travaux du SYMBHI pour la protection des populations contre le risque majeur d'inondation (projet lsère-amont)
- L'ENS se trouve au sud-ouest du territoire de la commune. Il est localisé sur la cartographie jointe par une zone de couleur verte, délimitée à l'ouest par l'Isère et à l'est par une ligne jaune (la digue de rang 1)
- L'ensemble de l'emprise de l'ENS est propriété du département de l'Isère et fait l'objet d'une réglementation : interdiction de véhicules à moteurs, de camping :

Photo prise à l'entrée de la digue en aval du Pont de Tencin (ou de la Terrasse!)



- Enfin, voici les éléments de réponse envoyés par Roland sur le sujet :
 - «Il y a bien plusieurs ENS (DEPARTEMENTAUX) sur notre territoire
 - bois de la Bâtie,
 - marais de Montfort
 - Col du coq

ET

CR17-CEM-06-03-23 7/10



- Forêts alluviales du Grésivaudan dans lequel il est intégré le marais de la frette (LE TOUVET).

Celui-ci se situe sur plusieurs communes, de Bernin jusqu'à Sainte Marie d'Alloix

2007-2022, la vie de l'ENS... - Délibération du conseil général du 21 juin 2007 au titre de la politique des espaces naturels sensibles - Création d'une zone d'intervention de 539 ha (dont 170 ha en DPF) — en rouge — correspond à la zone d'action - Zone de préemption : Lumbin, Tencin, Champ-prés-Froges, La Pierre, le Cheylas et la Terrasse - Zone d'observation en vert — observation foncière L'ENS des forêts alluviales du Grésivaudan, en bref... Le projet ENS des Forêts alluviales du Grésivaudan,

Deux missions : \neg Restaurer les habitats et maintenir les espèces \neg et ouvrir aux différents publics (si la sensibilité du milieu le permet !)

LA COMMUNE DE TENCIN à délibéré en juillet 2007 (si ma mémoire est bonne) en adoptant un périmètre d'intervention bien défini, au sud et au Nord de la RD 30 et un périmètre d'observation qui correspond au CIC du SYMBHI.... »

3.6 Divers

- Une coupe de bois a été effectuée sur une parcelle privée située aux extrémités et entre les deux chantournes en amont du pont de Tencin-La Terrasse. Cette parcelle (Secteur OA n° 0005 4540) ne se trouve pas dans l'emprise de l'Espace Naturel Sensible de la forêt alluviale de Tencin (voir point 3.5 précédent)
- Quelle est la législation concernant les coupes de bois ?
 On peut trouver un certain nombre d'informations en pièce -jointe ou par le lien suivant sur le site internet de la préfecture de l'Isère :
 https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-I-Etat/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Principales-reglementations-forestieres/3-Coupes/Les-obligations-prealables
- Compte tenu des projets de construction de logements, quelle sont les capacités d'approvisionnement en eau potable de la commune ?

 Les réserves en eau potable de notre commune ne sont pas menacées par les projets d'urbanisation actuellement en cours. Nous sommes approvisionnés par le captage de Vigne Close situé sur notre territoire ainsi que par la commune de Theys qui dispose de sources relativement abondante en raison de sa proximité avec le massif de Belledonne qui constitue un château d'eau bien alimenté. Notre délégataire est chargé de veiller sur la ressource et la Communauté de communes du Grésivaudan prendra le relais de la gestion de l'approvisionnement à la fin d'année 2024.
- Communication: il est rappelé aux membres de la CEM qu'une rubrique dédiée à la commission est régulièrement mise à jour le site internet de la mairie.
 Par exemple le pointeur suivant pour les propositions de la CEM:

CR17-CEM-06-03-23 8/10



https://tencin.fr/index.php/votre-mairie/commission-extra-municipale/propositions

Dont le compte-rendu sur la réunion Méthanisation avec les liens vers les supports des intervenants ADEME et CSNM.

- . A noter que figurent aussi les précédents comptes-rendus des réunions : https://tencin.fr/index.php/votre-mairie/commission-extra-municipale/comptes-rendus
- La commission « Sécurité et incivilités » : la CEM s'interroge sur le périmètre de du traitement des questions de sécurité et d'incivilités. Ce sujet relève-t-il de ses compétences et jusqu'où ? Et quelle est la place de la commission municipale dédiée à ce sujet ?

Cette dernière doit se réunir incessamment afin de prendre le relais et/ou épauler la CEM sur le sujet des incivilités. Il restera à convenir des modalités de travail en commun ou partagé.

- Place en sortie de village interdites au stationnement car dangereuse :
 Des membres de la CEM signalent le stationnement dangereux et gênant de véhicules dans certains quartiers de la commune. Ils suggèrent de matérialiser les règles en la matière de manière plus efficace : zébra, panneaux d'interdiction au sol, ...)
- Remarque sur l'article du bulletin municipal sur la méthanisation :
 Plusieurs de nos administrés se sont émus en découvrant le compte-rendu de la réunion du 4/10/22 sur le sujet de la méthanisation. Réunion à destination des élus et des membres de la CEM. Ces personnes se sont inquiétées du retour d'un nouveau projet de ce type d'ICPE sur la commune. Il semble qu'une lecture insuffisante de l'article soit à l'origine de cette confusion. Un rectificatif sera édité dans le prochain bulletin municipal afin de préciser le fond de cette publication.

3.7 Calendrier des actions

N°	Actions	Etat	Qui ?	Quand ?
1	Méthanisation : Rédaction du compte-rendu 4/10/22	Fait	Josette	Josette/Laurent/Roland/Christine/Liliane/Serge? Réunion le 14/11/22 de 20h à 22h en mairie Réunion le 21/11/22 de 20h à 22h en mairie
2	Diffusion du compte-rendu	Fait	Elu.e.s	Bulletin/site internet/exemplaire papier mairie



Commission extramunicipale

3	Cœur-village : construction du questionnaire et stratégie d'information	En cours	Véronique	Fréderic/Roland/Joel/Véronique/Laurent/ Réunion le 22/11/22 de 20h à 22h en mairie
5	Cœur de village : réunion présentation de l'aménagement du carrefour	En cours	Joel	
6	Transport : devenir de la T86	En cours	Joel	Réunion bilan avec la Région
7	Réouverture de la halte ferroviaire	En cours	Anne- Marie Joel	Participation des élus au prochain COPIL ?
8	Sentiers de promenade et de randonnée : PDIPR	Fait	Anne- Marie	Contact CD 38 - Bruno Caraguel (Theys)
9	Mise en page Compte-rendu débat du 4 octobre	Fait	Martin	Proposition début janvier
10	Sentier de promenade et de randonnée	En cours	Anne- Marie/Joel	Suivi du projet communal par la commission Développement Durable
11	Insécurité et incivilité	En cours		